

*Questions orales*

[Français]

**M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, pour répondre à mon honorable collègue, j'aimerais lui rappeler que depuis notre arrivée au pouvoir, de concert avec le ministre de l'Agriculture, nous avons travaillé énormément à restructurer l'agriculture ainsi que la relève agricole. Nous n'avons qu'à penser au programme des 6 p. 100. Nous n'avons qu'à penser à l'hypothèque à frais partagés. Nous n'avons qu'à penser à la situation dans laquelle les libéraux nous avaient laissés avec le taux de crédit agricole qui était de près de 20 p. 100 et à ce qu'il est à l'heure actuelle, c'est-à-dire 10 p. 100. Ce sont là des réalisations qui valent la peine d'être reconnues et qui sont également bonnes pour l'agriculture et la relève agricole au Canada.

[Traduction]

**M. Foster:** Monsieur le Président, je signale au secrétaire parlementaire que 50 000 agriculteurs, soit 97 p. 100, ont rejeté les hypothèques basées sur les prix des produits agricoles.

LES TAUX D'INTÉRÊT TROP ÉLEVÉS QU'AURAIENT EXIGÉS LES BANQUES À CHARTE—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**M. Maurice Foster (Algonia):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé des Finances. Les banques ont fait payer trop d'intérêt à des centaines d'agriculteurs en leur imposant, au cours des années 80, un taux d'intérêt flottant plus élevé, alors qu'ils avaient emprunté à taux fixe.

**M. McDermid:** C'était sous le règne des libéraux.

**M. Foster:** Puisque l'inspecteur général des banques refuse de bouger, le gouvernement est-il disposé à établir une commission d'enquête publique sur la majoration des taux imposée par les banques à charte, étant donné les graves difficultés financières des agriculteurs?

● (1450)

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, des députés des deux côtés de la Chambre ont soulevé maintes fois cette question depuis deux mois. L'inspecteur général des banques est en train de rédiger un rapport qu'il espère me remettre cette semaine.

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

LES DROITS DES AUTOCHTONES—ON DEMANDE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et fait suite à celle que je lui ai posée vendredi. Comme il le sait, les autochtones ont l'impression d'avoir été laissés en plan à la suite de l'accord du lac Meech.

J'ai demandé au vice-premier ministre, vendredi, si lui-même, le premier ministre ou le ministre responsable allait communiquer avec le gouvernement du Québec et celui des autres provinces pour faire en sorte qu'ils s'entendent sur la tenue d'une conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones. Le gouvernement va-t-il s'engager à le faire?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, j'aurais cru que le député, compte tenu de sa vaste expérience parlementaire, aurait constaté que cette question est débattue en ce moment à la Chambre dans le cadre d'une motion présentée par le NPD en cette journée d'opposition. Les questions qu'il a soulevées durant la période des questions vendredi et aujourd'hui et les réponses pertinentes peuvent cadrer sans aucun doute dans le débat en cours.

**M. Murphy:** Monsieur le Président, c'est possible, mais je pose au vice-premier ministre une question sur la politique gouvernementale.

## LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, les autochtones s'estiment lésés parce qu'il n'existe aucune garantie qu'on tiendra une conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones. Le vice-premier ministre va-t-il communiquer avec le gouvernement de la province de Québec et les gouvernements des autres provinces pour faire en sorte qu'ils conviennent de tenir une conférence des premiers ministres dont le principal point à l'ordre du jour sera les droits des autochtones?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le ministre de la Justice a participé au débat aujourd'hui et il a répondu à cette question. Si le député n'était pas présent pour entendre parler le ministre, je l'invite à lire le hansard.

\* \* \*

## L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE CONTENU CANADIEN—LA FERMETURE DE L'USINE DE LA SHELLER-GLOBE À WINDSOR

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale. La semaine dernière, la société Sheller-Globe a déclaré qu'elle fermait son usine de Windsor, privant du jour au lendemain 200 travailleurs de leur gagne-pain, en raison de la décision du gouvernement de laisser aux fabricants d'outremer un accès illimité au marché canadien des pièces d'automobiles.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'assujettir dès maintenant aux mêmes règles que les fabricants nord-américains pour ce qui est du contenu canadien et des emplois, ces fabricants d'automobiles qui désirent produire ou importer au Canada?